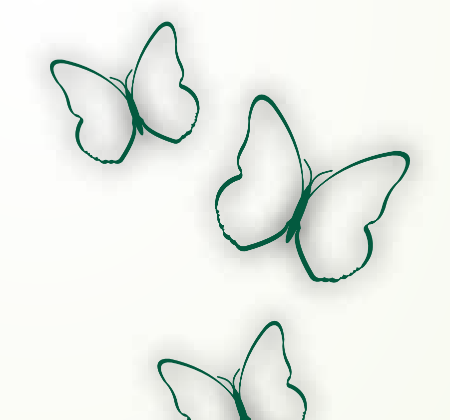
A la Découverte de Varennes-Vauzelles



Carte des itinéraires de promenade

Le Bourg

La Cité Jardin

Le site de Niffond

La Beue

Veninges

Légende

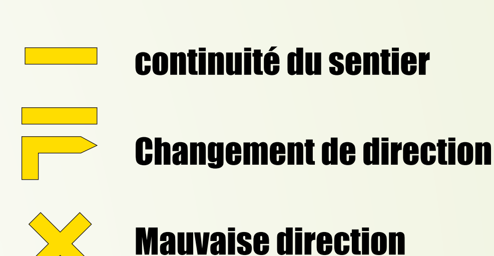
Aire de Pique-nique	Petites routes
Zone de pêche	Autoroute
Sentier nature	Routes Départementales
Monument/Patrimoine	Zones Urbanisées
Point de vue	Bois et forêts
VTT	Plans d'eau
	Point de départ

- Boucle de la Cité-Jardin - 4 km
- Boucle de Vauzelles - 6 km
- Boucle de Varennes - 8 km
- Boucles des Hameaux - 16 km
- Liaisons
- GR 3 - GR654

Recommandations :

Le jalonnement des sentiers consiste en des marques de peinture de couleur sur les rochers, les arbres, les murs ou les poteaux. Des flèches directionnelles complètent ce balisage à certains croisements.

Respecter les hommes et la nature.
Ne faites pas de feu, ne jetez pas de détritus, ne dégradez pas les cultures.
Ne portez pas atteinte à la propriété privée.
L'utilisation de ces itinéraires se fait sous la propre responsabilité des promeneurs.



continuité du sentier

Changement de direction

Mauvaise direction

Numéros utiles :

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Appel d'urgence européen	112

D'un bourg rural auquel est venue s'accoler une cité ouvrière liée au chemin de fer, imaginée selon le principe de la cité-jardin dont elle est, de par sa superficie et ses équipements collectifs, une application d'une rare ampleur en France, Varennes-Vauzelles est progressivement devenue une véritable ville, à densité humaine.

Ville dynamique de l'agglomération de Nevers, dans laquelle elle joue la carte de la complémentarité avec les autres communes tout en s'appuyant sur une identité et un savoir-faire qui lui sont propres, elle s'est affirmée comme étant la 3ème commune du Département de la Nièvre, au cœur de l'axe économique du Val de Loire.

Forte de ses 3400 hectares, elle a su concilier développement urbain et préservation du cadre de vie de ses habitants, jouant sur la mixité entre le rural et l'urbain de son territoire, bénéficiant des atouts d'une ville aux portes de la campagne. Elle offre ainsi une diversité de paysages et une richesse patrimoniale culturelle et naturelle qui ne demandent qu'à se laisser découvrir au gré de ses rues, chemins et sentiers, par le biais d'itinéraires soigneusement sélectionnés.

Bonne promenade !

Les différentes boucles, mode d'emploi :

Boucle de Vauzelles

1

Longueur : 6 km

Balisage : Bleu

Pour aller plus loin :

√ Au niveau du totem « Veninges » situé chemin de la Beue, possibilité d'emprunter la boucle des hameaux qui mène à La Beue, Niffond, Foncelin et Vernuche.

√ Au niveau du totem « Les Bourdons » situé dans le chemin des Thureaux, possibilité d'emprunter la liaison qui mène jusqu'à Vernuche, balisée en vert pour rejoindre la boucle de Varennes ou la boucle des hameaux.

√ Au niveau du totem « La cité-jardin », situé au croisement des avenues François Mitterrand et Jean Jaurès, possibilité de bifurquer pour aller à la découverte de la cité-jardin de la Bonne dame de l'orme.

2

A ne pas manquer :

√ Le château de Veninges que l'on peut apercevoir au travers du feuillage le long du chemin dit du château au pavillon.

√ Le lavoir de Veninges qui borde la rue Lamartine.

√ La sculpture Arredondo située près du giratoire desservant le boulevard Camille Dagonneau, le chemin des bourdons et la rue Léonard de Vinci.

√ Le lavoir des Thureaux situé dans le chemin du même nom.

Prudence :

√ En traversant le boulevard Camille Dagonneau (route à trafic important), n'emprunter que les passages prévus à cet effet.

Boucle de Varennes

1

Longueur : 8 km

Balisage : jaune

Pour aller plus loin :

√ Au niveau du totem « La Plaine » situé au croisement de la route de La Plaine et du chemin du Painloup, possibilité d'emprunter la liaison balisée en vert qui mène à la Beue et rejoindre la boucle des hameaux.

√ Au niveau du totem « Vernuche » situé à l'angle de la rue Voltaire et du chemin du Ponteau, possibilité d'emprunter la boucle des hameaux qui mène à Foncelin, Bourlorges, Niffond et la Beue

√ Au niveau du totem « Vernuche » situé à l'angle du chemin du ponteau et de la rue jean Cocteau, possibilité d'emprunter la liaison balisée en vert qui mène aux Bourdons et rejoindre la boucle de Vauzelles.

2

A ne pas manquer :

√ L'église du bourg de Varennes datant du XIIème siècle.

√ Le lavoir de Vernuche qui borde la rue Jean Cocteau.

√ Le point de vue sur le val du Riot et la plaine alluviale de la Loire depuis le point culminant du chemin de Malborne.

Prudence :

√ En traversant la route de Paris (route à trafic important), n'emprunter que le passage prévu à cet effet au niveau du Bengy.

√ En longeant la route de la Plaine entre la route de la Brosse et le chemin du Pré Sanfoin.

√ En longeant la route départementale 267 entre Vernuche et le bourg de Varennes.

Boucle des Hameaux

1

Longueur : 16 km

Balisage : Vert de Vernuche jusqu'au Plessis puis Rouge et Blanc car commune avec le GR3-GR654 jusqu'à Veninges

Pour aller plus loin :

√ Au niveau du totem « La Beue » situé au croisement du chemin de la Beue et du chemin des cavaliers, possibilité d'emprunter la liaison balisée en vert qui mène à la Plaine et rejoindre la boucle de Varennes.

√ Au niveau du totem « Vernuche » situé à l'angle de la rue Voltaire et du chemin du Ponteau, possibilité d'emprunter la boucle de Varennes.

√ A l'intersection entre la route de Priez et le chemin des Acacias, possibilité d'emprunter une boucle de Pougues-les-eaux, balisée en bleu.

2

A ne pas manquer :

√ Les sentiers nature du domaine de la Beue.

√ Le bois de la Brosse.

√ Le site de Niffond et ses activités de loisirs nature ; pêche, parcours santé, sentier botanique et sentier de découverte de la nature, circuits VTT, aires de pique-nique, ...

√ La forêt domaniale des Bertranges .

√ Le point de vue sur la forêt et le val de Loire depuis le point culminant du chemin du Plessis.

√ Le hameau de Priez.

√ La vue sur le château de Veninges depuis le chemin de la Beue

Prudence :

√ Lors de la traversée de l'ancienne nationale 7 entre la route de Foncelin et la route de Priez.

√ En longeant la route départementale 267 entre Boulorges et le chemin de l'Ancienne Route Nivernaise

Conseils de sécurité:

● En ville, empruntez les trottoirs et ne marchez sur la chaussée que si cela est nécessaire.

● Aux intersections ou lors de traversées de chaussée, utilisez en priorité les passages piétons.

● Le long des routes dépourvues de trottoirs, empruntez l'accotement si il est praticable et marchez le long du bord gauche de la chaussée afin de mieux visualiser les autres usagers de la route.

Boucle de la Cité-Jardin

1

Longueur : 4 km

Balisage : rouge

Pour aller plus loin :

√ Au niveau du totem « La cité-jardin », situé au croisement des avenues François Mitterrand et Jean Jaurès, possibilité d'emprunter la boucle de Vauzelles et aller en direction de Vernuche.

√ Au niveau du totem « La cité-jardin » situé au croisement des avenues Jean-Jaurès et Louis Fouchère, possibilité d'emprunter la boucle de Vauzelles et aller en direction de Veninges.

2

A ne pas manquer :

√ Le plan atypique de la cité et ses larges avenues.

√ La multiplicité des types de pavillons et leurs différences d'aspect.

√ Les places, les espaces verts et l'importance de l'arbre.

√ L'église et ses particularités.

√ L'hôtel du Nivernais.

√ Les petits commerces.

√ Les écoles de la cité.

√ Les petites maisons de la cité nouvelle.

√ Francheville ...

Prudence :

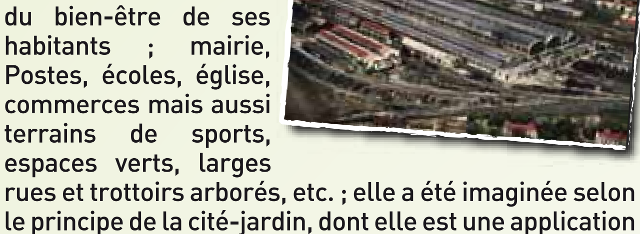
√ En traversant les rues et avenues.

La Cité Jardin

de « La Bonne Dame de l'Orme »

Les prémices du projet de construction d'une cité ouvrière sur Vauzelles remontent à 1919, sous l'impulsion du Colonel Rimailho, l'un des dirigeants de la Compagnie Générale de Construction et d'Entretien du Matériel de Chemin de Fer (C.G.C.E.M), à laquelle venait d'être confiée l'exploitation des ateliers de réparation des locomotives de Paris installés à Vauzelles depuis 1911.

Prévue dès le départ pour être dotée de tous les services administratifs et sociaux, dans le souci du confort et du bien-être de ses habitants ; mairie, Postes, écoles, église, commerces mais aussi terrains de sports, espaces verts, larges rues et trottoirs arborés, etc. ; elle a été imaginée selon le principe de la cité-jardin, dont elle est une application d'une rare ampleur en France.



Cas unique par sa forme mais surtout par sa pensée, la cité-jardin de « la bonne dame de l'orme » a vu le jour grâce à l'architecte Georges Hennequin qui oeuvra à sa conception en y intégrant les idées du Colonel Rimailho. Ce ne sont pas moins de 350 maisons (pour 587 logements) qui seront construites en 8 phases de 1920 à 1931. Couplées à ses équipements collectifs nombreux pour l'époque, elle offrait à ses habitants à la fois, collègues, voisins et amis, une vie de quartier presque villageoise, en constituant un ensemble autonome...entouré de champs.

Véritable levier de l'expansion de la ville, sans laquelle Varennes-Vauzelles serait certainement resté Varennes-les-Nevers, la cité-jardin a su traverser le temps en conservant ses caractéristiques et son architecture si particulières et constitue un élément important mais encore méconnu de l'urbanisme français.

Le Bourg



Le bourg de Varennes, situé dans la partie Nord de la commune, en constitue le point de départ historique, initialement bourg centre de Varennes-les-Nevers, commune créée en 1790 et calquée sur l'ancienne paroisse.

Au cœur du bourg se dresse donc l'église, datant du XIIème siècle, qui a connu par la suite plusieurs vagues d'évolution, notamment le chœur à chevet plat qui a été commencé au XVIème siècle ou encore la sacristie qui a été démolie puis reconstruite au XIXème siècle, en prenant le terrain sur l'ancien cimetière. On y trouve également la plus ancienne école de la ville, dont la construction est décidée par le Conseil Municipal de l'époque en 1855, qui abritera également la mairie jusqu'à ce qu'elle soit transférée sur Vauzelles en 1965, soit quelques années avant la naissance de Varennes-Vauzelles en 1969, par l'association du Bourg et de son ancien hameau.



Le site de Niffond

Depuis la création de l'étang en 1977, le site de Niffond n'a cessé de se développer pour pouvoir accueillir un public de tous âges et de toutes conditions socio-économiques. Idéalement placé entre des zones urbaines et la grande forêt domaniale des Bertranges, il est incontestablement l'un des plus beaux espaces de promenade et de détente de l'agglomération.



Espace de villégiature par excellence, il permet, dans un environnement préservé, de s'adonner à de multiples activités de loisirs et de découverte, telles que la pêche en étang, un parcours sportif (CRAPA), un sentier botanique avec la présence de plus 30 essences différentes et un sentier de découverte de la nature qui permet de s'immiscer dans le marais, réputé inhospitalier mais qui se révèle en fait être un milieu exceptionnel, témoin d'une riche biodiversité.

Il est également le point de départ de multiples circuits de randonnées, pédestres et VTT, mais aussi tout simplement un lieux où l'on vient flâner, se ressourcer ou partager un moment en famille ou entre amis.



La Beue

A deux pas de la ville, le domaine de la Beue présente une remarquable diversité de milieux naturels, 7 types de milieux ayant été recensés.



Deux sentiers aménagés permettent de découvrir la richesse de leur faune et de leur flore.

Les sentiers de Lépido - le Papillon, et de Robin - le Rouge-gorge, permettent de découvrir l'aulnaie, la prairie, le ruisseau et la roselière ainsi que la lande à genêts à l'aide de bornes pédagogiques. Chaque parcours pédagogiques est d'une longueur de 800 m, soit environ 30 mn de promenade. Le sentier de Lépido est accessible aux personnes à mobilité réduite.





Ce site a été aménagé par le Conseil Général de la Nièvre dans le cadre de sa politique sur les Espaces Naturels Sensibles dans un objectif de préservation du patrimoine naturel nivernais et d'ouverture au public de sites naturels remarquables.